



# PROCÈS-VERBAL DU CÉ

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Capitaine Luc-Fortin du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le mercredi 15 juin 2022 à 18 h 30, édifice Henryville et via la plateforme TEAMS.

---

## ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Érika Audet – directrice de l'école  
Monsieur Frédéric Davignon – président du CÉ  
Madame Alexandra Courtemanche – personnel de soutien  
Madame Alexandra Beaudet – parent (départ à 20 h 21)  
Madame Roxanne Dazé – parent  
Madame Marie-Pier Pelletier –technicienne du service de garde  
Madame Mélanie Lorrain – enseignante  
Madame Audrey Marleau – substitut de Marie-Ève Millaire  
Madame Danielle Berleur – enseignante  
Madame Josiane Fabry – membre de la communauté  
Madame Fauve D'Amour-Thibodeau – parent  
Madame Josianne Duval-Beaudin – Parent substitut  
Madame Mélanie Ménard – Vice-présidente

ÉTAIT ABSENT : Madame Marie-Ève Millaire – personnel professionnel

## INVITÉS :

### 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique*; tous les membres étant présents, la séance est déclarée valablement constituée à 18 h 37.

M. Frédéric Davignon, président, souhaite la bienvenue aux membres du CÉ.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2022-06-15-CÉ-176

L'ordre du jour est lu par M. Frédéric Davignon.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Mélanie Lorrain :

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 3. Adoption du procès-verbal du 4 mai 2022

Résolution 2022-06-15-CÉ-177

Une coquille s'est glissée au point 1., c'est M<sup>me</sup> Mélanie Ménard, vice-présidente qui a souhaité la bienvenue aux membres du CÉ. Cette coquille sera corrigée.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Danielle Berleur :

D'adopter le procès-verbal du 4 mai 2022 tel que modifié.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 4. Questions du public (10 minutes) (Teams)

Rien à ajouter.

### 5. Mot du président et correspondance reçue

Résolution 2022-06-15-CÉ-178

**5.1 Résolution des approbations par courriels (autorisation des activités des finissants (Approuvé par courriel le 8 juin 2022))**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Alexandra Beaudet :

D'approuver l'activité des finissants le 16 juin jusqu'à 19h à l'édifice d'Henryville.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

**5.2 Échéances des mandats des membres du conseil d'établissement pour l'année 2022-2023 (information)**

M. Frédéric Davignon informe les membres qu'il y a deux mandats qui arrivent à terme et que M<sup>me</sup> Mélanie Ménard donne sa démission.

Lors de l'assemblée générale des parents de l'année scolaire 2022-2023, les postes de M<sup>me</sup> Fauve D'amour-Thibodeau, de M<sup>me</sup> Roxanne Dazé et de M<sup>me</sup> Mélanie Ménard seront en élections.

## 6. Point de la direction

Résolution 2022-06-15-CÉ-179

### 6.1 Listes d'effets scolaires et frais chargé aux parents. (Approbation)

Les membres ont préalablement pris connaissance des listes d'effets scolaires qu'ils ont reçues par courriel.

M<sup>me</sup> Érika Audet présente les listes à l'écran.

M<sup>me</sup> Josianne Duval-Beaudin suggère de nuancer le format des cartables en ajoutant un "ou" pour les cartables 1po et 1po 1/2 et d'uniformiser les couleurs au fils des années pour les duos-tang.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Pier Pelletier :

D'approuver les listes d'effets scolaires et les frais chargés aux parents avec les ajouts.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

### 6.2 Budget initial 2022-2023 (adoption)

Résolution 2022-06-15-CÉ-180

M<sup>me</sup> Érika Audet présente le tableau de budget initial 2022-2023.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Fauve D'Amour-Thibodeau :

D'approuver le budget initial de l'année scolaire 2022-2023 tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 6.3 Organisation scolaire 2022-2023, places disponibles et déplacements possibles (information)

M<sup>me</sup> Érika Audet informe les membres et présente le tableau de l'organisation scolaire pour l'année scolaire 2022-2023 selon la lecture du 12 mai dernier. La prochaine lecture sera le 27 juin prochain.

#### À Henryville :

Il y aura (1) classe de **maternelle**, (1) classe de **1<sup>re</sup> année**, (1) classe de **2<sup>e</sup> année**, (2) classe de **3<sup>e</sup> année** dont une qui sera une classe multi-âge 3-4, (2) **4<sup>e</sup> année** dont une qui sera une classe multi-âge 3-4, (1) **5<sup>e</sup> année** qui sera une classe multi-âge 5-6 et (2) classe de **6<sup>e</sup> année**, dont une qui sera une classe multi-âge 5-6).

#### À Saint-Sébastien :

Il y aura (1) classe de **maternelle**, (2) classe de **1<sup>re</sup> année** dont une qui sera une classe multi-âge 1-2, (2) classe de **2<sup>e</sup> année**, dont une qui sera une classe multi-âge 1-2, (1) classe de **3<sup>e</sup> année**, (1) **4<sup>e</sup> année** (1) **5<sup>e</sup> année** et (1) **6<sup>e</sup> année**.

#### **6.4 Rentrée progressive pour la maternelle (information)**

M<sup>me</sup> Érika Audet informe les membres que l'entrée progressive des élèves de maternelle se fera selon le même format que les années précédentes.

#### **6.5 Fonds à destination spécial (information)**

M<sup>me</sup> Érika Audet présente le tableau de fonds à destination spécial.

#### **6.6 Travaux cour d'école Saint-Sébastien (information)**

M<sup>me</sup> Érika Audet informe les membres du dossier en cour pour les travaux de la cour à Saint-Sébastien.

Voici les installations à venir :

- Tables à pique-nique;
- Dôme (grimpe-singe);
- Rangement extérieur.

Le marguillier de l'église de Saint-Sébastien a informé celle-ci qu'il y aurait des réparations à faire sur l'asphalte du stationnement, des travaux seront effectués prochainement.

#### **6.7 Date de l'assemblée générale et rencontres des parents (approbation)**

Résolution 2022-06-15-CÉ-181

Les membres se consultent afin de déterminer une date pour l'assemblée générale de parents.

M<sup>me</sup> Érika suggère que ça ne soit pas un mardi à la demande d'une enseignante.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Mélanie Lorrain:

Que la date de l'assemblée générale soit le mercredi 14 septembre 2022.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

### **6.8 Levées de fonds (approbation)**

Résolution 2022-06-15-CÉ-182

M<sup>me</sup> Danielle Berleur présente les levées de fonds suivantes :

- Vente des produits d'érable de l'érablière au fil du temps;
- Vente de citrouilles en collaboration avec la compagnie "La boîte VAM";
- Vente de chandails CLF et Vikings en collaboration avec la compagnie Acrobate.

Pour ce qui est de la vente des produits d'érables, les membres suggèrent d'attendre de vérifier si le calendrier scolaire 2022-2023 le permettrait.

La vente de citrouilles a été refusée à l'unanimité.

La vente de chandails sera reconduite.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Mélanie Lorrain :

Que la levée de fonds des chandails ait lieu en début d'année.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

### **6.9 Réédition de compte du budget annuel du fonctionnement du conseil d'établissement (approbation)**

Résolution 2022-06-15-CÉ-183

Les membres suggèrent que le montant de 400 \$ attribué au CÉ soit réinvesti dans les activités de fin d'année.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Pier Pelletier :

Que le montant de 400 \$ attribué au CÉ soit réinvesti dans les dépenses d'activités de fin d'année.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

### **6.10 Consultation de distribution d'un don de certificats cadeaux du restaurant " La Bonne fourchette"**

Résolution 2022-06-15-CÉ-184

M<sup>me</sup> Mélanie Lorrain informe les membres que ces certificats cadeaux avaient été offerts aux membres du personnel pour la semaine des enseignants.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

Résolution 2022-06-15-CÉ-185

À 20 h 34,

Il est proposé par M<sup>me</sup> Mélanie Lorrain :

De prolonger la séance.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

### **6.11 Projet d'agrandissement d'école**

Résolution 2022-06-15-CÉ-186

M<sup>me</sup> Érika informe les membres qu'il n'y a pas de travaux en cours pour le projet d'agrandissement, le ministère n'a pas encore approuvé le projet. D'autres établissements étaient considérés davantage prioritaires.

La projection des inscriptions scolaires est calculée avec les cartes d'assurance maladie lors des naissances par région. Une représentation devra être refait par les municipalités.

### **6.12 Demande de fonds à destination spécial pour l'activité de patin à roues alignées (3 713,69 \$)**

Résolution 2022-06-15-CÉ-187

Il est proposé par M<sup>me</sup> Fauve D'Amour-Thibodeau :

Qu'un montant de 3 713,69 \$ soit pris dans le fonds à destination spéciale (OPP Saint-Sébastien) pour l'activité de patin à roues alignées.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

## **7. Mot de la représentante du comité de parents (Alexandra Beudet)**

M<sup>me</sup> Anne-Marie Noël, informe les membres avec l'accord de M. Frédéric Davignon :

Qu'il y a eu une conférence de Madame Vickie Bois concernant la communication ouverte entre parents adolescents/enfants.

Que lors du dernier comité de parents, il y a eu nomination de nouveaux membres du CA.

Que les rencontres du comité de parents sont les premiers mercredis du mois et quelles sont ouvertes au public.

## 8. Mot de la représentante du service de garde

### 8.1 Règles de régie interne SDG 2022-2023 (approbation)

Résolution 2022-06-15-CÉ-188

M<sup>me</sup> Marie-Pier Pelletier présente les quelques changements apportés aux règles de régie interne entre autres, les tarifs et un règlement relatif aux changements de fréquentation.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Mélanie Lorrain :

Que les règles de régie interne du service de garde 2022-2023 soient approuvées telles que présentées.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

## 9. Mot des OPP

M<sup>me</sup> Josianne Duval-Beaudin informe les membres que des bénévoles de l'OPP donneront un coup de main pour les activités de fin d'année à Saint-Sébastien.

M<sup>me</sup> Roxanne Dazé suggère d'envoyer une lettre aux parents lors de la rentrée scolaire afin de recruter des bénévoles dans l'OPP.

## 10. Varia :

### 10.1 Projet agriculture Danielle Berleur

M<sup>me</sup> Danielle Berleur informe les membres qu'elle est en attente de la réponse pour savoir si le projet bioalimentaire est accepté.

Si la subvention est refusée, elle suggère de présenter les mêmes activités en allégeant le tout, dans le projet d'activités 2022-2023.

### 10.2 Dîner de la rentrée

Il est proposé par M<sup>me</sup> Mélanie Lorrain,

De prévoir un dîner de la rentrée comprenant un dérangement à l'horaire et coûts associées à l'activité.

**11. Question du public (10 minutes)**

M<sup>me</sup> Mélanie Ménard demande pour quelle raison la classe multi 3-4 dans le tableau d'organisation scolaire ne contient pas d'élèves de 4<sup>e</sup> année. Elle demande si la compensation attribuée aux enseignants lors de dépassement de groupe serait une option envisageable pour éviter des transferts.

M<sup>me</sup> Josianne Duval-Beaudin demande si la vocation d'un local peut changer.

Certains membres du public demande s'il y aurait une possibilité de faire une classe multi 5-6 à Saint-Sébastien afin d'éviter des transferts d'élèves.

**12. Levée de la séance**

Résolution 2022-06-15-CÉ-189

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités :

Il est proposé par M<sup>me</sup> Mélanie Lorrain :

Que l'assemblée soit levée à 21 h 03.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



Président du CÉ



Direction